

### Modification concernant le certificat médical :

- Pour la **création de licence** : le certificat médical d'absence de contre-indication reste obligatoire et doit être établi après le 1<sup>er</sup> juin 2017. Désormais, il sera valable 3 ans.
- Pour un **renouvellement de licence ou une mutation** :
  - Si le certificat médical fourni pour la saison 2016/17 a été établi avant le 01/06/2016, alors un nouveau certificat est à produire pour la saison 2017/18
  - Si le certificat médical de la saison 2016/17 a été établi après le 01/06/2016, alors celui-ci reste valable et le licencié pratiquant doit fournir une attestation de santé, après avoir renseigné un questionnaire qu'il conserve :
    - S'il coche la case NON à l'attestation de santé, alors cette attestation + le certificat de la saison passée sont suffisants,
    - S'il coche OUI à l'attestation, alors le licencié devra impérativement produire un nouveau certificat médical.

### Pour une Création de licence ou une Mutation :



Vous devez d'abord nous envoyer à cette adresse mail [licence.hbcvds@gmail.com](mailto:licence.hbcvds@gmail.com) les informations suivantes :

**Nom (+ nom marital), prénom, date de naissance et une adresse mail valide** du futur licencié.

Dès réception, nous vous enverrons le mail pour créer votre licence.

### PROCÉDURE (par internet) :

1. Le club envoie par mail un lien pour la demande de licence à chaque licencié ou futur licencié (nom de l'expéditeur : GestHand).
2. Le licencié renseigne et vérifie sa demande de licence via le formulaire.  
Il enregistre une adresse mail valide.
3. Le licencié renseigne la date de son certificat médical produit en 2016/17 (sauf lors d'une création).
4. Pour les mutations uniquement : il faut enregistrer la demande (en bas à droite du formulaire) pour faire apparaître la case prévue pour l'attestation de santé (attention, il ne faut pas finaliser).
5. Le licencié télécharge tous les documents manquants avant de finaliser sa demande :
  - Pièce d'identité : carte d'identité / passeport / livret de famille (seulement pour les jeunes)
  - Photo
  - Certificat médical
  - Attestation de santé complétée et signée (si nécessaire)
  - Autorisation parentale pour les mineurs
6. En validant la licence, le licencié atteste avoir pris connaissance des documents relatifs à l'assurance, aux options et aux garanties.
7. Le licencié remet au club les documents suivants :
  - Certificat médical original
  - Attestation de santé originale complétée et signée (si nécessaire)
  - Règlement intérieur du club
  - Cotisation (à l'ordre du HBC Val de Saône)
  - Fiche renseignement (pour les mineurs)
8. Le club valide la licence dès la réception de **tous** les documents demandés.  
Il conserve les originaux du certificat médical et de l'attestation de santé (obligatoire).

Tous les licenciés doivent faire leur licence via internet.

## Pour une Mutation :

- Les frais de mutations restent à votre charge (95€ pour les +16 ans, 60€ pour les 12-16 ans, gratuit pour les -12 ans et dirigeants).  
Ces frais vous seront restitués la saison suivante si vous renouvelez votre licence dans notre club.

[Vous aviez une licence au HBC Val de Saône en 2016/17 et vous ne recevez pas le mail pour le renouvellement de votre licence, veuillez nous contacter à cette adresse [licence.hbcvds@gmail.com](mailto:licence.hbcvds@gmail.com) par le biais d'une adresse mail valide].

Remarques :

- Certificat Médical :

- Soit le formulaire type FFHB avec tampon et signature du médecin
- Soit sur papier libre avec entête du médecin et la mention "n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir" avec tampon et signature

- Cotisation : le paiement échelonné est possible (joindre plusieurs chèques, 3 au maximum, avec date d'encaissement au dos). Paiements acceptés : espèces, chèques, tickets ANCV.

**Aucune licence ne sera délivrée sans l'intégralité du règlement !**

- Photo d'identité à joindre au format .jpeg, format de type officiel, ou prenez-vous en photo avec votre téléphone portable (en gros plan). Toutes les licences dont les photos seront mal cadrées et/ou à l'envers seront mises en attente de qualification !

Ne scannez pas une photo de 2 cm sur 3 sur la taille d'une feuille A4 ! Ce sera illisible.



- Tous les documents sont téléchargeables sur notre site internet <http://hbcvaldesaone.clubeo.com/>

- Si vous ne parvenez pas à suivre cette procédure en ligne, veuillez nous contacter (par l'intermédiaire d'un dirigeant) ou nous rencontrer directement au gymnase avec tous les documents nécessaires à l'inscription (alinéa 4. et 6. de cette procédure).

## COTISATION - SAISON 2017 / 2018

ANNÉE DE NAISSANCE	MONTANT
Né(e) en 1999 et avant	120 €
Né(e) en 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006	95 €
Né(e) en 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 et après	85 €
Loisir (adulte)	75 €
Dirigeant	Exempt
<u>Tarif dégressif à partir du :</u>	
- 2 <sup>ème</sup> enfant : - 15 € sur le prix de la cotisation concernée	
- 3 <sup>ème</sup> enfant : - 20 € sur le prix de la cotisation concernée	
- 4 <sup>ème</sup> enfant : - 25 € sur le prix de la cotisation concernée	

**Un short et une paire de chaussettes inclus dans chaque licence (sauf dirigeant)**

Sabrina PARMENTELOT  
Secrétaire du club